



Paris, le 4 décembre 2023

Monsieur Gabriel Attal
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Objet : Préavis de grève
Envoi par lettre recommandée avec AR

Monsieur le ministre,

En application de la loi du 19 octobre 1982 et du décret n° 2008-1246 du 1^{er} décembre 2008, nous vous informons que la fédération des Sgen-CFDT dépose un préavis de grève pour le :

mardi 12 décembre 2023

Motif : revendication d'un moratoire d'un an sur la réforme de la terminale bac pro dans le but d'obtenir une meilleure structuration de la terminale et des modalités de l'examen

Ce préavis de grève concerne l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale.

Il prend effet à compter du 11 décembre 2023, soit la veille au soir à la prise de fonction de certains personnels.

Je vous prie de croire, Monsieur le ministre, à l'assurance de mes sentiments déférents.

Catherine Nave-Bekhti
Secrétaire générale du Sgen-CFDT